



**Atlantic
Lottery** | **Loto
Atlantique**

**Rapport sur la lutte contre
le travail forcé et le travail des
enfants
dans les chaînes
d'approvisionnement**



2023-2024

Table des matières

Introduction	2
Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants	2
Structure, activités et chaîne d’approvisionnement	3
Politiques, processus de diligence raisonnable et évaluation des risques	4
Remédiation	5
Formation	5
Évaluation de l’efficacité	5
Résumé	6

1. Introduction

Le présent rapport est produit par la Société des loteries de l’Atlantique (« Loto Atlantique ») pour l’exercice financier s’étant terminé le 31 mars 2024.

Il s’agit du premier rapport rédigé par Loto Atlantique au titre de la nouvelle *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement* (la *Loi*) du Canada.

2. Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants

Loto Atlantique s’engage à adopter des pratiques qui respectent toutes les normes éthiques et juridiques liées au travail forcé et au travail des enfants dans les marchés dans lesquels l’organisation mène ses activités.

Dans le cadre de son processus de planification à long terme, la société a récemment élaboré une nouvelle vision qui rend compte de ses aspirations à long terme : Le choix numéro 1 au Canada Atlantique pour les jeux de hasard, dédié au jeu responsable ainsi qu’à l’optimisation de l’impact positif sur nos communautés de l’Atlantique.

Fort de cette nouvelle vision, Loto Atlantique continuera de s’employer à bâtir des communautés plus fortes, le fondement sur lequel elle a été établie en 1976, en plus d’élargir son approche pour inclure d’autres sujets sociaux ainsi que des sujets liés à l’environnement et à la gouvernance.

En tant que société socialement responsable, Loto Atlantique reconnaît l'importance de gérer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement. Loto Atlantique s'efforce également d'être un organisme ouvert et transparent et met bon nombre de ses registres à la disposition du public. De plus amples renseignements sur notre engagement à l'égard de la transparence sont [disponibles sur notre site Web](#).

De manière générale, nous avons pris les mesures suivantes au cours de la période visée par le rapport afin de prévenir et de réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants au sein de notre entreprise et dans notre chaîne d'approvisionnement :

a. Mobilisation auprès des fournisseurs stratégiques et critiques : Nous avons communiqué activement pour sensibiliser les gens à la *Loi* et à ses répercussions. En favorisant le dialogue, nous les encourageons à s'assurer que leurs pratiques sont conformes aux attentes liées à la prévention et à la réduction du risque de travail forcé et de travail des enfants.

b. Sensibilisation interne : Au sein de notre organisme, nous avons diffusé des renseignements au sujet de la *Loi* et de ses incidences prévues sur les processus de chaîne d'approvisionnement. Dans nos communications, nous avons souligné l'importance de la conformité et d'un approvisionnement éthique.

c. Modules de formation améliorés : Nous avons enrichi notre catalogue en ligne relatif à l'esclavage moderne en y ajoutant deux nouveaux modules d'apprentissage portant expressément sur le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement. La participation à ces modules sera obligatoire pour tous les membres de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement. En plus nous avons l'intention d'offrir à des publics ciblés les modules pertinents et de suivre l'achèvement dans notre plateforme de gestion du rendement.

d. Examen de la documentation de la chaîne d'approvisionnement : Nous avons lancé un examen de toute la documentation de la chaîne d'approvisionnement portant sur les contrats, les politiques, les procédures et les questionnaires de hiérarchisation des fournisseurs pour déterminer les lacunes.

e. Services de ligne d'assistance en matière d'éthique : La réputation de Loto Atlantique repose sur la confiance du public. Le maintien de cette confiance nécessite un engagement à agir avec intégrité. Pour garantir le maintien de son intégrité, Loto Atlantique a mis en place, en 2010, un système de signalement indépendant, confidentiel et anonyme pour fournir un moyen de signaler les activités contraires à l'éthique, illicites ou frauduleuses soupçonnées ou d'autres actes répréhensibles graves. Nous communiquons cette information dans chaque document d'appel d'offres public, en soulignant trois manières de signaler des actes répréhensibles soupçonnés.



Bien que nous n'ayons identifié aucun travail forcé dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement, nous restons engagés à assurer une surveillance et une prévention continues. Dans le cadre de cet engagement, nous réviserons notre module actuel de gestion des risques liés aux tiers, tant pour la hiérarchisation que pour le questionnaire d'évaluation des risques, pour tous les fournisseurs contractuels futurs. Ce processus nous offrira une meilleure visibilité sur l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, y compris les fournisseurs indirects de nos principaux fournisseurs. De plus, nous élaborons actuellement un code de conduite complet pour les fournisseurs. Les deux activités devraient être mises en œuvre d'ici mars 2025.

3. Structure, activités et chaîne d'approvisionnement

Loto Atlantique est une société publique dont le siège social est situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick. La société fournit des produits de loterie réglementés et responsables aux adultes du Canada atlantique qui choisissent de jouer. La société exploite divers jeux de loterie, en ligne et par l'intermédiaire d'un réseau de partenaires détaillants, y compris Lotto Max, Lotto 6/49, Grande Vie et une variété de jeux de lots instantanés.

En plus, Loto Atlantique exploite deux sites de courses de chevaux et de jeux Red Shores à l'Île-du-Prince-Édouard, qui offrent une gamme d'options de jeu et contribuent au portefeuille diversifié de la société.

Loto Atlantique est présente dans les quatre provinces de l'Atlantique : le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Elle s'efforce de créer une culture diversifiée et inclusive partout où elle mène ses activités.

Les produits de la société sont distribués par l'intermédiaire d'un réseau de partenaires détaillants dans les provinces de l'Atlantique, ainsi que sur sa plateforme en ligne, alc.ca. Le réseau de soutien à la clientèle de Loto Atlantique répond aux besoins des joueurs et des détaillants, en soutenant une expérience de jeu positive et responsable.

La chaîne d'approvisionnement globale de Loto Atlantique est composée de fournisseurs de produits, qui fournissent notamment des articles tels que des terminaux de vente au détail de loterie et de loterie vidéo, des billets de jeux de lots instantanés et des systèmes de jeux numériques, et de fournisseurs de biens et de services autres que des produits.

Loto Atlantique mène ses activités conformément à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et à l'Accord économique et commercial global (AECG), assurant que la non-discrimination et des considérations commerciales sont intégrées à ses opérations. Toutefois, elle peut exercer son pouvoir discrétionnaire pour réaliser sa mission en tant que monopole ou entreprise publique.



Tous les profits réalisés par Loto Atlantique, détenue conjointement par les quatre gouvernements provinciaux de l'Atlantique, restent dans la région et aident à financer des services essentiels tels que les soins de santé, l'éducation et les infrastructures. Cet engagement envers la collectivité constitue un élément fondamental du mandat de Loto Atlantique.

4. Politiques, processus de diligence raisonnable et évaluation des risques

Le conseil d'administration détermine notre orientation stratégique et nos politiques d'entreprise, guide les activités commerciales et approuve le plan d'affaires annuel ainsi que les budgets de fonctionnement et d'investissement. En collaboration avec le comité de vérification, le conseil surveille également les systèmes de contrôle interne et financiers de Loto Atlantique.

Le comité de vérification et des risques aide le conseil d'administration à assurer le respect des exigences juridiques, éthiques et réglementaires par Loto Atlantique. Le service de vérification interne effectuera des vérifications et des évaluations régulières liées au risque de travail forcé et de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

Le comité de la responsabilité sociale et du développement durable est un groupe permanent qui préconise la gérance de l'environnement, la responsabilité sociale et la surveillance de la gouvernance dans tous les aspects des activités de notre société. Notre objectif est d'harmoniser le but de ces comités avec les pratiques et les politiques de notre organisme en matière de responsabilité sociale afin d'assurer un succès global.

5. Remédiation

Nous n'avons relevé aucun cas ni aucune allégation de travail forcé ou de travail des enfants au sein de notre entreprise ou dans notre chaîne d'approvisionnement au cours de la période visée par le rapport; il n'était donc pas nécessaire de mettre en œuvre des mesures pour remédier à de telles pratiques ou à la perte de revenus découlant de l'élimination de ces pratiques. Bien qu'aucun signalement ni aucune plainte concernant le travail forcé ou le travail des enfants n'aient été reçus à l'heure actuelle, si de telles circonstances surviennent, nous nous engageons à respecter nos engagements pour lutter contre ces problèmes tout en nous efforçant de remédier à toute répercussion négative qui en découlerait.

6. Formation

Dans le cadre de notre engagement à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants, nous reconnaissons l'importance de la collaboration entre les services. Voici une description des principaux éléments de notre formation :

1. Modules de formation améliorés

- a. Nous avons enrichi notre catalogue en ligne relatif à l'esclavage moderne en y ajoutant deux modules d'apprentissage portant expressément sur le travail forcé dans notre chaîne d'approvisionnement.
- b. Participation obligatoire : tous les membres de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement seront tenus de suivre ces modules.
- c. Publics ciblés : les modules seront étendus à d'autres intervenants concernés si cela est jugé nécessaire, et l'achèvement sera suivi par l'intermédiaire de la plateforme de gestion du rendement.

2. Maintien

- a. Nous collaborerons activement avec nos équipes des ressources humaines, de la responsabilité sociale et de l'apprentissage pour tenir le catalogue à jour.
- b. Des examens planifiés seront effectués pour garantir que le contenu reste pertinent.

7. Évaluation de l'efficacité

Alors que Loto Atlantique poursuivra l'élaboration de son programme visant à prévenir les risques d'esclavage moderne en 2024, elle envisagera et mettra en œuvre des mesures pour évaluer l'efficacité de ces processus.

8. Résumé

Loto Atlantique reste engagée à prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans le cadre de ses opérations et dans sa chaîne d'approvisionnement. Nous nous engageons à collaborer avec nos employés, fournisseurs et parties prenantes au sujet de ces préoccupations, et nous continuerons de renforcer notre approche pour prévenir et atténuer les risques connexes.

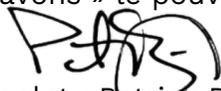
Approbation et attestation

Le présent rapport a été approuvé par le président du comité de vérification et des risques, Shaun MacIsaac, et le président-directeur général, Patrick Daigle, le 28 mai 2024, en vertu de l'alinéa 11(4)a).

Conformément aux exigences de la *Loi*, notamment de son article 11, « j'ai/nous avons » examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités indiquées ci-dessus. À « ma/notre » connaissance, et ayant exercé une diligence raisonnable, « j'atteste/nous attestons » que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la *Loi*, pour l'exercice visé par le rapport indiquée ci-dessus.

« J'ai/Nous avons » le pouvoir de lier la Société des loteries de l'Atlantique.

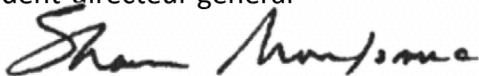
Signature :



Nom au complet : Patrick Daigle, CPA, CA

Titre : président-directeur général

Signature :



Nom au complet : Shaun MacIsaac, CPA, CA

Titre : président du comité de vérification et des risques, conseil d'administration